



RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

POURQUOI ADHÉRER ?

L'adhésion à notre association est nécessaire pour participer à toutes nos activités de loisirs.

Deux types d'adhésion sont possibles :

1. Une adhésion « simple » qui vous permet de vous inscrire aux activités réservées à nos adhérents (programmes de Loisirs) et de bénéficier de façon privilégiée de toutes les informations relatives à notre actualité.
2. Une adhésion « membre actif » qui vous permet - en plus de l'accès à nos activités de loisirs - de vous engager à nos côtés dans le fonctionnement de l'association en ayant un droit de vote déterminant pour les décisions prises à notre Assemblée Générale et/ou en étant bénévole dans nos activités si vous avez l'envie d'être utile et d'agir pour les autres.

TARIFS ADHÉSION

- Forfaitaire Famille : **12€**
- Adulte seul (à partir de 18 ans) : **10€**
- Jeune seul de 10 à 17 ans : **8€**

La fiche d'adhésion¹ est à fournir une fois par an et elle est valable une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

Pour s'inscrire aux activités de l'association, les documents à fournir sont :

- Fiche d'inscription aux activités¹
- **/!** Pour les activités jeunesse : Fiche sanitaire¹
(D'autres documents pourront vous être demandés en fonction de la nature de l'activité choisie)

Ces documents sont à transmettre **sans paiement préalable** :

- Par mail à l'adresse contact@rai-ccrm.fr
- Par courrier postal :
 - Dans la boîte aux lettres du RAI, 25 rue des Artisans, 67920 SUNDHOUSE

¹Ces documents sont disponibles sur notre site internet : www.rai-ccrm.fr

- Dans la boîte aux lettres du RAI à la Bouilloire, Impasse de l'Ecole, 67390
MARCKOLSHEIM

/!\ L'inscription définitive est finalisée lorsque le dossier est complet.

TARIFS DES ACTIVITÉS

Les tarifs figurants sur nos programmes correspondent à la fourchette des prix (du plus bas au plus élevé), en vous référant au barème ci-dessous, pour les habitants des communes de la CCRM*. Pour les personnes domiciliées en dehors du territoire, une majoration de 20% leur sera appliquée.

*Pour rappel, les 18 communes sont :

Artolsheim, Bindernheim, Bœsenbiesen, Bootzheim, Elsenheim, Grussenheim, Heidolsheim, Hessenheim, Hilsenheim, Mackenheim, Marckolsheim, Ohnenheim, Richtolsheim, Saasenheim, Schœnau, Schwobsheim, Sundhouse, Wittisheim.

Quotient Familial	Supérieur à 1250 (Q1)	Entre 901 et 1250 (Q2)	Entre 600 et 900 (Q3)	Inférieur à 600 (Q4)
Remise appliquée	Tarif plein	-30%	-50%	-70%
Exemple : Laser max	20€	14€	10€	6€

Une remise pourra être appliquée en fonction du Quotient Familial sur production :

- Soit d'un justificatif de moins de 3 mois émanant de la CAF ou d'un autre organisme de prestations familiales ou sociales,
- Soit du dernier avis d'imposition (revenu fiscal + nombre de part) qui nous permettra de calculer le QF.

FACTURATION

Une facture sera adressée après la période d'activité par mail ou par courrier selon votre choix. Le règlement est attendu dans **un délai de 15 jours.**

En cas d'absence non prévenue ou d'annulation intervenant moins de 3 jours ouvrés avant le jour de l'activité, celle-ci sera facturée sauf si justificatif médical.

DROIT A L'IMAGE

Les membres participants à nos activités sont susceptibles d'apparaître sur des photos ou supports de communication du RAI, sauf avis contraire spécifiquement exprimé par écrit.

RESPONSABILITÉS/ACCUEILS DE MINEURS

Lorsque les activités sont réalisées en présence des parents ou des responsables légaux, les mineurs restent sous leur responsabilité.

La responsabilité de l'association est engagée dès lors qu'un mineur lui est confié, l'animateur assure alors sa surveillance durant le temps d'accueil.

L'enfant peut être **autorisé à rentrer seul** après une activité, sous réserve d'un SMS confirmant cette option à envoyer par le responsable légal à l'animateur intervenant.

En cas d'incident ou d'accident, le parent ou responsable légal est prévenu immédiatement. Pour cela, il vous est demandé de nous signaler tout changement de situation ou de coordonnées afin d'actualiser vos informations (numéro de téléphone, adresse, état de santé, mail...).

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au règlement RGPD (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des données personnelles : Les informations sont recueillies par le RAI pour gérer votre inscription et l'accueil des personnes concernées. La base légale du traitement est votre consentement. Les données collectées seront communiquées au RAI et conservées pendant 5 années. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement, vous opposer au traitement de vos données ou exercer votre droit à la portabilité. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez envoyer un email à contact@rai-ccrm.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Liberté » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

VOS CONTACTS :

Coordonnées équipe d'animation Jeunesse :

- Damien : 06.87.99.38.12
- Pauline : 06.87.99.60.41
- Claire : 06.87.99.53.73
- Emma : 06.20.91.56.07
-

Coordonnées animatrice Familles et Adultes

- Nathalie : 07.81.44.71.27

Coordonnées de la Référente Familles :

- Caroline : 07.67.36.95.37

Coordonnées du secrétariat :

- Mélanie : 03.88.85.89.25 ou 07.45.13.66.30 ; contact@rai-ccrm.fr

Date de mise à jour : Décembre 2022